



LE LIVRET DU PETIT VOYAGEUR ÉCOLO ET MALIN

Le Pédibus est un mode de déplacement doux pour les trajets domicile-école.
Accompagnés par des bénévoles, les enfants marchent ensemble en toute sécurité, pour une école
plus verte, plus calme et plus conviviale.

**Le pédibus ne roule pas sans vous, les parents ! Pour que ce projet citoyen et écologique perdure, les
enfants ont besoin de votre engagement bénévole dès aujourd'hui.**

contact : pedibus@veretz.com



FICHE D'INSCRIPTION DES ENFANTS

» NOM et prénom du parent/tuteur :

Téléphone mobile : Téléphone professionnel :

Mail :

NOM de l'enfant : Prénom de l'enfant :

Âge de l'enfant : Classe :

Nom de l'enseignant de l'enfant :

Nous vous rappelons que sur le plan des assurances (responsabilité civile et accidents), les parents gardent toutes leurs prérogatives. Les enfants sont confiés au pédibus comme s'ils se rendaient à une invitation chez un copain. Les parents doivent s'assurer de la présence de l'accompagnateur avant de déposer leur enfant et repartir.

Ayant pris connaissance de la charte du pédibus, je m'engage à faire respecter par mon enfant, les consignes données par les accompagnateurs du pédibus.

Date :

Signature :

» MON ENFANT UTILISERA LE PÉDIBUS AU DÉPART DE :

Parking Bizeau

Place de l'église

» MON ENFANT PARTICIPERA AU PÉDIBUS LES JOURS SUIVANTS :

Cocher les jours et heures qui conviennent

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Accueil des enfants à partir de 8h Départ pour l'école à 8h10				

» Retourner cette fiche d'inscription à l'accueil de la mairie.

Cette inscription ne pourra être effective que lorsque suffisamment d'accompagnateurs s'engageront bénévolement dans cette démarche.



FICHE D'INSCRIPTION DES ACCOMPAGNATEURS

» NOM : PRÉNOM :

Téléphone mobile : Téléphone professionnel :

Mail :

Adresse :

CP: VILLE :

☐ Je fournis un extrait de casier judiciaire vierge B3

☐ Je fournis une attestation d'assurance de responsabilité civile

Je m'engage, en tant qu'accompagnateur du Pédibus, à être présent au point de départ, à vérifier la présence des enfants et à encadrer la marche dans le respect des règles de sécurité.

Je veille à une attitude responsable de chacun et j'applique les consignes prévues dans la charte du Pédibus, afin que chaque trajet se déroule sereinement et en toute sécurité.

Date :

Signature :

» JE SUIS DISPONIBLE POUR LE PÉDIBUS AU DÉPART DE :

Parking Bizeau

Place de l'église

» JE SUIS DISPONIBLE POUR LE PÉDIBUS LES JOURS ET HORAIRES SUIVANTS :

Cocher les jours et heures qui conviennent

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Accueil des enfants à partir de 8h Départ pour l'école à 8h10				



CHARTRE DU PÉDIBUS 2025 - 2026

L'ENGAGEMENT DE L'ENFANT

- J'arrive à l'heure.
- Je porte mon gilet de sécurité.
- Je me présente aux accompagnateurs.
- J'écoute et je respecte les consignes données par les accompagnateurs.
- J'adopte un comportement garantissant ma sécurité et celle des autres, je ne cours pas.
- Je range tout objet pouvant me distraire durant le trajet (jouets, jeux vidéo...).
- Je porte mon cartable convenablement pour avoir les deux mains libres et pour ne pas gêner mes voisins de trajet.
- Je me place à côté d'un camarade, pour marcher 2 par 2 sur le trottoir. Je garde la même place durant tout le trajet.
- J'attends sur le trottoir jusqu'à ce que l'accompagnateur m'autorise à traverser.
- À l'arrivée, je rentre directement dans la cour de l'école.
- Si je ne respecte pas les consignes, je peux être exclu du Pédibus.

Nom et Prénom de l'enfant :

À Véretz le Signature de l'enfant :

L'ENGAGEMENT DES PARENTS

- Arriver à l'heure au point de départ.
- S'assurer de la présence d'un accompagnateur ; ne pas laisser l'enfant seul.
- Veiller au bon comportement de l'enfant et à ce qu'il porte toujours son gilet.
- En cas de retard, accompagner l'enfant à l'école : le Pédibus n'attend pas les retardataires.
- Prévenir en cas d'absence.
- Être en possession, pour l'année en cours, d'une assurance multirisque comportant une garantie de responsabilité civile. Tout dégât causé par l'enfant lors du trajet du Pédibus relève de la responsabilité civile des parents.

Nom et Prénom des parents :

À Véretz le Signature des parents :



CHARTRE DU PÉDIBUS 2025 - 2026

L'ENGAGEMENT DES ACCOMPAGNATEURS

- Assurer à titre bénévole le rôle d'accompagnateur pour une ligne de Pédibus.
- Respecter les horaires.
- Accueillir les enfants avec bienveillance et créer un climat de sécurité. Vérifier la présence/absence des enfants (la liste des enfants inscrits sera fournie).
- Porter le gilet de sécurité fourni par la mairie.
- Vérifier que les enfants portent leur gilet de sécurité.
- Respecter le code de la route et les règles de sécurité.
- Accompagner les enfants jusqu'à la grille de l'école, s'assurer qu'ils rentrent dans la cour.
- Signaler toute absence d'un enfant au corps enseignant.
- En cas d'imprévu majeur, prévenir la mairie et trouver un autre accompagnateur (la liste avec les coordonnées des accompagnateurs sera fournie).
- Ne pas se faire remplacer par une tierce personne, inconnue des services communaux.

Nom et Prénom du bénévole accompagnateur :

À Véretz le Signature :

ENGAGEMENT DE LA VILLE DE VÉRETZ

- Gérer les situations relatives à la sécurité du parcours et à l'entretien de la voirie
- Assurer la coordination entre les différents partenaires
- Fournir un gilet de sécurité aux accompagnateurs
- Organiser la formation des accompagnateurs et accompagnatrices
- Piloter la coordination générale de la mise en place du Pédibus

Nom et Prénom du représentant de la ville :

À Véretz le Signature et cachet :



CHARTE DU PÉDIBUS 2025 - 2026

Le Pédibus est un mode de déplacement doux sur le trajet domicile-école. Deux bénévoles par ligne, adultes référents, accompagnent à pied, le matin, un groupe d'enfants vers l'école, pour :

- une plus grande sécurité, avec moins de circulation aux abords de l'école.
- un environnement plus sain, avec moins de pollution, et moins de bruit aux abords de l'école.
- une action pédagogique, pour des enfants qui acquièrent un comportement responsable dans la rue, deviennent acteurs de leur sécurité et apprennent les règles du code de la route.
- une activité conviviale, avec des enfants solidaires, qui créent des liens entre eux.
- une meilleure hygiène de vie, la marche à pied étant un excellent exercice pour les enfants... comme pour les adultes.

Le Pédibus transporte uniquement les enfants des classes élémentaires.

Des lignes et des horaires à respecter !

Comme pour un bus, le Pédibus a une station de départ et un terminus. Il doit respecter ses horaires. Si un « **passager** » manque le pédibus, il sera sous la responsabilité de ses parents.

Il y a deux lignes de Pédibus : une au départ de la place de l'église, l'autre au départ du parking de la salle Bizeau. Les enfants sont accueillis à partir de 8h, les lundis, mardis, jeudis et vendredis d'école. Le départ vers l'école se fait à 8h10.

Les « **conducteurs** » du Pédibus disposent de la liste des enfants « **passagers** ». Les enfants doivent se présenter aux accompagnateurs pour confirmer leur présence.

La sécurité avant tout sur le trajet !

Pour être visible durant le trajet, il est obligatoire que les enfants portent un gilet de sécurité, fourni par les parents. Les accompagnateurs portent un gilet fournis par la ville.

Sur le trajet du Pédibus, les enfants écoutent et respectent les consignes des accompagnateurs, ils adoptent un comportement permettant de garantir leur sécurité et celle des autres. Aucun jeu ne sera toléré pendant le trajet.

Bien équipé pour marcher par tous les temps !

Le principe du Pédibus étant la marche, fonctionnant du lundi au vendredi tout au long de l'année scolaire, il est nécessaire que l'enfant possède une tenue adaptée : une bonne paire de chaussures et des vêtements chauds et imperméables pour l'hiver ou en cas de mauvais temps.

En participant au Pédibus les enfants sont susceptibles d'être pris en photo à des fins non lucratives, en vue d'être utilisées pour la communication de la commune.



